



La Nocturne Bellevilloise d'Automne (1^{ère} édition)

Nuit du Samedi 21 Septembre 2013 au Dimanche 22

Coucher du Soleil 19h50 - Pleine Lune



Nature et Modalités d'Organisation et Règlement de l'épreuve :

Cette épreuve cyclotouriste propose 1 parcours accompagné, de 120 km en Seine-et-Marne, traversant le Val-de-Marne à effectuer la nuit. L'accueil pour le Départ et l'Arrivée est situé à la Cipale, Vélodrome Jacques Anquetil, dans le Bois de Vincennes, 47-51 avenue de Gravelle. Inscriptions, distribution d'une collation dès 17h00 dans les locaux du Paris Cycliste Olympique. Vérification des éclairages et des gilets fluorescents réglementaires. Départ à 18h00, allure régulée par des capitaines de route (absence de fléchage), peloton suivi par un véhicule d'assistance qui assurera les contrôles ravitaillements au 45^e km à Soignolles-en-Brie (20h00) et au 90^e km à Gouvernes (22h30). A l'arrivée Collation, soupe à l'oignon et Récompenses. Fermeture 1h00 du matin.

Inscriptions sur place, transmettre nom, adresse, mail, date de naissance, club, n° fédéral, n° de licence. Tarifs : Licenciés 4€, -18ans gratuit, Non Licenciés 6€, -18ans 2€. Renseignements sur le Site : sc-belleillois.com ou par Courriel : sc-belleillois@ffct.org ou Par téléphone : 06.33.66.28.77

Dispositions de Sécurité et de protection des participants :

Les éclairages et le gilet fluorescent sont obligatoires, à défaut le cycliste sera exclu et ne participera pas à la randonnée. Le peloton (50 unités maximum) suivra les capitaines de routes, et circulera sur la partie la plus à droite de la chaussée en respectant le Code de la Route, sans gêne pour la circulation générale, et pour la quiétude des villageois. Une attention particulière sera portée au respect de l'environnement. Le véhicule suiveur assurera une intervention sur de petits incidents mécaniques et sur les soins d'éventuelles contusions.